

Vos tarifs au quotidien

Entreprises

Principales conditions tarifaires 2026

En vigueur au 1^{er} janvier 2026
Tarifs en euros HT



PRINCIPAUX SERVICES DOMESTIQUES



PRINCIPALES DATES DE PRISE EN COMPTE DES OPÉRATIONS

ESPÈCES

- Versement d'espèces ou retrait d'espèces au distributeur automatique de billets J

CHÈQUES

- Remise de chèque(s) J+1 jour ouvré
- Paiement d'un chèque J

VIREMENTS

- Émission d'un virement SEPA interne ou externe J
- Réception d'un virement SEPA interne ou externe J

AVIS DE PRÉLÈVEMENT

- Remise d'avis de prélèvement E ouvré
- Paiement d'un prélèvement SEPA E

EFFETS

- Effet présenté au paiement E + 7 jours ouvrés
- Effet papier
 - Remis avant E - 10 jours calendaires E + 7 jours ouvrés
 - Remis après E - 10 jours calendaires, échu ou à vue J + 13 jours calendaires
- Effet télétransmis
 - Remis avant E - 10 jours calendaires E + 7 jours ouvrés
 - Remis après E - 10 jours calendaires J + 11 jours calendaires

CARTES

- Paiement par carte (électronique) J opération + 1 jour ouvré
(si télécollection effectuée le soir de l'achat)

J = date de réception au Crédit Agricole

E = date de l'échéance portée sur l'effet ou le prélèvement

Jours calendaires = chaque jour de l'année civile, samedi, dimanche et jours fériés compris

Jours ouvrés = jours Banque de France (lundi au vendredi inclus sauf jours fériés.)



FONCTIONNEMENT DE VOS COMPTES

COMMISSIONS TRIMESTRIELLES

€

Commission de mouvement de compte	0,105 %
Elle est calculée sur le montant total des mouvements enregistrés au débit du compte. - minimum de perception	49,00 / trim
Commission de plus fort découvert	0,10 %
Elle s'applique au plus fort découvert de chaque mois du trimestre.	
Commission d'engagement sur ligne de découvert	1% / an
- commission trimestrielle sur la ligne de découvert en compte confirmée par contrat.	

INFORMATIONS

€

Attestation pour arrêté comptable	137,00
Ces renseignements correspondent aux demandes des commissaires aux comptes et sont communiqués après accord préalable du titulaire du compte. Selon la complexité des recherches, une tarification complémentaire pourra être appliquée.	
Frais de tenue de compte trimestriel	92,00
Relevé de compte (forfait mensuel)	
- mensuel	non facturé
- quinzaine	2,10
- décadaire	3,70
- journalier (par envoi)	1,20
Relevé d'échelle d'intérêts (trimestriel)	
- global	10,50
- détaillé	15,50
Frais de recherche (*)	
Ces frais concernent les demandes de renseignements sur opérations courantes à l'initiative de la clientèle	
- recherche simple sur opérations récentes (moins de 3 mois)	4,29
- recherche complexe	sur devis
Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse) (*)	15,25
Frais de gestion annuelle NPAI (N'habite pas à l'adresse indiquée) (*)	27,50
Commission annuelle d'actualisation administrative et juridique de dossier (*)	270,00/an

FONCTIONNEMENT DE COMPTE EN ANOMALIE

€

Taux intérêts débiteurs : 21,05 % au 1^{er} juillet 2025

Commission d'intervention (pour toute opération sans provision)	8,50
- maximum mensuel de perception	221,00
Commission de dépassement de découvert (sur montant au delà du plafond autorisé)	
taux du découvert + 3 points	
Frais par saisie attribution ou conservatoire	112,00
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10% du montant dû au Trésor Public ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Dans la limite d'un plafond de 100 € fixé par décret

(*)Les tarifs indiqués sur ce document ne sont pas soumis à la TVA, sauf ceux comportant un astérisque (*) qui sont ici exprimés hors taxes. Ces conditions, valables à partir du 01/01/2026, peuvent être modifiées à tout moment à l'initiative du Crédit Agricole ou des Pouvoirs Publics.



BANQUE À DISTANCE

■ Abonnement à des services de Banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc...) :

Par Internet ⁽²⁾ avec Crédit Agricole En ligne (abonnement mensuel)

- VISION : Consultation des comptes et virements internes

non facturé

- ACTION : Gestion des comptes et bourse

13,50

(Virements externes facturés au prix pratiqué par télé transmission et ordre de bourse à prix préférentiel)

■ Télétransmission ⁽²⁾

	WEB EDI	EBICS T	EBICS TS
Forfait mensuel client-banque seulement (Abonnement EDI Sens Aller)	6,50	16,40	
Forfait mensuel banque-client seulement (Abonnement EDI Service télétransmission)	29,35	29,35	
+ Mise à disposition relevé (par ligne)	0,05	0,05	

■ Fildor	- forfait mensuel	18,00
	- facturation à la ligne	0,05
■ SwiftNet	- forfait mensuel	113,85
	- facturation à la ligne	0,05



MOYENS DE PAIEMENT

	€
■ Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	5,20
■ Commande d'espèces (pièces ou billet) en euros (commande > 40 €)	5,00 par commande à partir de la 2^{ème} commande/mois
■ Dépôt de pièces	
- par dépôt	5,20
- en cas d'écart constaté entre le montant indiqué sur la remise et le montant déposé	5,20 par dépôt erroné à partir de la 3^{ème} erreur / mois
■ Délivrance de billets	non facturé
■ Dépôt de billets	
- sur guichet automatique	non facturé
- hors guichet automatique	0,16 % (mini 4,00 €) du dépôt à partir du 4^{ème} dépôt / mois
- en cas d'écart constaté entre le montant indiqué sur la remise et le montant déposé	5,20 par dépôt erroné à partir de la 3^{ème} erreur / mois

	€
■ Frais d'envoi de chéquier en recommandé (par envoi)	Frais postaux
■ Frais d'émission d'un chèque de banque en euros	15,40
■ Confection lettre-chèque	Sur devis
■ Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	14,90
■ Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
<i>(Incluant : lettre d'information, lettre d'injonction, délivrance à un tiers d'un certificat de non paiement, régularisation par blocage de provision, mainlevée de l'interdiction bancaire)</i>	
- rejet chèque de moins de 50 €	21,50
- rejet chèque de 50 € et plus	41,50

⁽²⁾ hors coût opérateur téléphonique et fournisseur d'accès internet

■ Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	27,70
■ Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	17,50
■ Destruction d'un chéquier non récupéré en agence au bout de 6 mois	5,00

VIREMENTS EUROPEENS⁽³⁾ (soumis au Règlement européen n°1230/2021) €

VIREMENT OCCASIONNEL

■ Virement interne Crédit Agricole	non facturé
■ Frais par virement occasionnel vers un compte d'une autre banque	5,15

VIREMENT PERMANENT

■ Virement interne Crédit Agricole	non facturé
■ Frais de mise en place d'un virement permanent vers un compte autre banque	5,00

AUTRES OPÉRATIONS

■ Virement sur support	
- télétransmission	0,25
■ Virement SEPA Spécial Orienté Trésorerie (VSOT)	7,75

Prélèvements SEPA⁽⁴⁾ (SDD)⁽⁵⁾ émis €

■ Demande d'un Identifiant Crédancier SEPA (ICS) auprès de la Banque de France	93,00
■ Prélèvements SEPA télétransmis à l'encaissement ⁽⁶⁾	
- par fichier transmis	
- traitement à l'unité	
- par prélèvement SDD Core ⁽⁷⁾	0,35
- par prélèvement SDD B to B	0,45
- autres supports par avis	3,50
■ Dans le cadre des services WebEdi/EdiWeb	
- Pack Prélèvement Confort	10,35
- Pack Prélèvement Confort Plus	20,70
Traitement des rejets	
- impayé SEPA à la charge du remettant	6,50

⁽³⁾ Voir définitions des virements internationaux page 19.

⁽⁴⁾ La zone SEPA couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, îles Canaries, Madère, Saint-Marin, le Vatican, Andorre, le Royaume-Uni, les îles de Jersey, Guernesey et Man.

⁽⁵⁾ Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.

⁽⁶⁾ La souscription au « Pack Prélèvement » nécessite la souscription au préalable au service Web Edi.

⁽⁷⁾ Échéance moins 1 jour ouvré.

Prélèvements SEPA ⁽⁴⁾ (SDD) ⁽⁵⁾ reçus €

■ Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA B to B	Agence : 11,30 Internet : Gratuit
■ Autorisation de paiement par prélèvement SEPA SDD CORE <ul style="list-style-type: none"> - mise en place - mise à jour - suppression 	Gratuit

Virements SEPA ⁽⁴⁾ (SCT) ⁽⁵⁾ émis €

■ Virement libellé en euros non urgent émis vers un pays de l'Espace Économique Européen	Internet : Gratuit Agence : 5,15
■ Virement instantané (hors Caisse régionale) Via le service de banque à distance Crédit Agricole en Ligne www.credit-agricole.fr/ca-centrest (+ coût de la connexion selon opérateur)	- frais supplémentaire par opération
■ Virement Instantané par Fichier (IP Fichier) - Coût par virement IP	Gratuit 0,26

EFFETS À L'ENCAISSEMENT OU À L'ESCOMPTE €

■ Télétransmission	- traitement de la remise - par effet	non facturé 0,46
■ Autres supports	- traitement de la remise - par effet	non facturé 26,00
■ Services divers	- changement de domiciliation - prorogation, réclamation, avis de sort - passage à l'escoptement	19,50 19,50 19,50
■ Incident	- effet domicilié rejeté - effet mis en instance	23,00 3,90
■ Impayé (à la charge du remettant)	- par effet	20,00

CARTE SOCIÉTÉ €

■ Cotisation carte annuelle	- carte Mastercard de débit à autorisation systématique - carte de débit immédiat Business - carte de crédit à débit différé Business - carte de débit immédiat Business Executive - carte de crédit à débit différé Business Executive	20,00 62,00 62,00 155,00 155,00
--	---	--

*Cartes Business et Business Executive : Tarif dégressif pour les cartes sur un même compte support
 -20 % sur la 2^{ème} carte, -30 % sur la 3^{ème} carte, -50 % sur la 4^{ème} carte et les suivantes.*

■ Modification plafond carte à la demande du porteur (par modification) (sauf Business Executive)	5,15
■ Carte d'accès au monnayeur Crédit Agricole Centre-est ("carte monnaie")	48,00
■ Frais de mise en opposition de la carte pour perte ou vol	Gratuit

SERVICE MONÉTIQUE

€

Pour connaître nos offres rendez-vous sur le site ⁽⁸⁾ : www.ca-moncommerce.com

■ Types de contrats	nous consulter
■ Équipements en proximité Matériels	nous consulter
■ UP2 PAY Restaurant ⁽⁹⁾	nous consulter

OFFRE E-COMMERCE CAWL

€

■ Offre à l'usage	1,20 % + 0,20 €/transaction
(minimum de perception mensuel de 10,00 € de commissions)	
■ Offre à l'abonnement	0,80 % + 0,20 €/transaction + 29,00/mois

CA CERTIFICAT : SERVICE DE SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

€

■ Télétva (*) commission de service sur opérations	
- Certificat 3 SKEY - SWIFT (*)	2,80/mois soit 33,60/an
- Signature performance (*)	4,30/mois
- Ma SignatureEdi Premium (*)	4,30/mois
- frais de révocation par certificat (*)	42,15

CASH MANAGEMENT

€

■ Centralisation de Recettes	nous consulter
■ Centralisation de Trésorerie	nous consulter

⁽⁸⁾ Le site ca-moncommerce.com est édité par Crédit Agricole Payment Services (CAPS), Société par actions simplifiée au capital de 49 026 830 euros. Le siège social est situé 83, boulevard des Chênes – B.P. 48, 78042 Guyancourt cedex. Immatriculée au R.C.S de Versailles sous le numéro SIREN : 723 001 467 – Numéro individuel d'identification d'assujetti à la TVA : FR 23 723 001 467. Accès gratuit au site, hors coût du fournisseur d'accès.

⁽⁹⁾ Up2pay Restaurant est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, réservée aux professionnels restaurateurs immatriculés en France et aux associations disposant d'un numéro de SIREN.



CRÉDITS ET GARANTIES

TRCAM ⁽¹⁰⁾ au 1 ^{er} juillet 2025 (Taux de Référence du Crédit Agricole)	5,29 %
TAUX DE L'USURE AU 1 ^{er} juillet 2025 (découvert)	19,03 %

TRÉSORERIE

€

■ Les effets de commerce remis à l'escompte	
- commission d'endos par effet	0,60 % / an
■ Intérêts liés à l'escompte	
- base de calcul minimum des intérêts	10 jours calendaires
- minimum de perception d'intérêts d'escompte par effet	6,70
■ Cessions de créances DAILY	
- frais de prise en charge par bordereau de cession	39,70
- frais de traitement par créance papier	7,50
- frais de notification, modification et réclamation	29,30
- cession de créance impayée	29,30
- notification cession des marchés	29,30
■ Intérêts liés à la cession de créance	
- base de calcul minimum des intérêts	10 jours calendaires
- minimum de perception d'intérêts d'escompte par facture	11,20
■ Échéancier mensuel	11,10

CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

€

■ Demande de financement	
- frais d'étude de financement (en % du montant financé)	0,50 %
- minimum de perception par dossier	575,00

INFORMATIONS SUR PRÊT

€

■ Information sur contrat de prêt à l'initiative de la clientèle	
- édition ou réédition du décompte de prêt	50,00

GARANTIES

€

Taux de commissionnement (par trimestre d'avance)	Défini lors de la mise en place
■ Garanties Actifs Passif	
Mise en place des garanties Actif-Passif	
- Taux de calcul sur le montant de l'acte	0,50 %
- minimum	135,00
- maximum	600,00

⁽¹⁰⁾ Le TRCAM (Taux de Référence du Crédit Agricole) est révisé chaque trimestre selon la formule suivante: TRCAM = 70% TMCT + 3,79% où TMCT = 50 % EURIBOR 3 mois + 10 % taux des appels d'offre de la BCE + 10% taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30% taux des OAT 2 ans (Obligations Assimilables du Trésor).

Garanties bancaires	Caution bancaire	Garantie à 1 ^{ère} demande
Frais par utilisation (acte simple)	65,00 €	89,00 €
Frais par utilisation (acte complexe)	132,00 €	180,00 €
Frais de mainlevée	17,00 €	17,00 €

Caution bancaire dématérialisée

nous consulter

Frais de garantie

- caution solidaire	65,00
- gage de matériel et outillage	434,00
- nantissement de fonds de commerce	555,00
- gage sur véhicule (avec certificat d'immatriculation)	227,00
- nantissement de parts de SARL, SC, SNC et SCI	310,00
- nantissement d'actions de SAS et SA	310,00
- nantissement de comptes titres financiers (y compris SCPI) Crédit Agricole	100,00
- nantissement de comptes titres financiers (y compris SCPI) hors Crédit Agricole	260,00
- nantissement de valeurs mobilières et de contrats d'assurances-vie Crédit Agricole	100,00
- nantissement de valeurs mobilières et de contrats d'assurances-vie hors Crédit Agricole	260,00
- warrant	135,00
- délégation de créance	50,00

Ces tarifs incluent le coût d'enregistrement, d'inscription au greffe et frais d'huissier connus au jour de l'édition du présent document, en cas de modification de ces frais par les pouvoirs publics, nos prix feront l'objet d'une réactualisation.

MODIFICATION SUR FINANCEMENT APRES RÉALISATION	€
Intervention simple	
- changement de compte payeur, modification date d'échéance	38,00
- réédition du tableau d'amortissement (*)	41,67
	Internet : Gratuit
Intervention complexe	
- mainlevée sur hypothèque	134,00
Réaménagement de prêt	
- minimum de perception	1,12 %
- maximum de perception	575,00
	5 500,00
Main levée de garantie	
- modification garantie enregistrée au greffe ⁽¹¹⁾	134,00
Avenant au contrat	
	175,00
	+ 65,00 € par prêt supplémentaire
Frais de moratoire	
- par dossier	151,00
- forfait à partir de 3 prêts	453,00

INCIDENT DE FONCTIONNEMENT SUR CRÉDIT	€
- frais de report d'échéance	50,00
- frais échéance impayée	non facturé

⁽¹¹⁾ hors frais fiscaux ou frais de greffe refacturés



TITRES ET PLACEMENTS

DROITS DE GARDE (*)

Ils sont prélevés annuellement sur la valeur des portefeuilles arrêtés au 31 décembre de l'année précédente.

€

Frais sur Compte-titres contenant uniquement	
- des actions Crédit Agricole ou des parts sociales du CA	non facturé
Frais fixes par compte	25,00
Frais par ligne (en % de l'encours détenu) (*)	
- Actions et autres valeurs	0,30 % + forfait 4,17 €/ligne
- Actions non cotées	0,40 % + forfait 20,84 €/ligne
- Obligations Crédit Agricole	0,15 %
- Or sous dossier	0,90 %
- Actions Crédit Agricole et Parts sociales, Sicav et FCP du Crédit Agricole, Bons de Crédit Agricole	Gratuit
Plafond annuel de prélèvement par compte	516,67

SERVICE DE BOURSE EN LIGNE CTO

€

INVEST STORE INITIAL	
- Abonnement Crédit Agricole en Ligne Action	Gratuit
INVEST STORE INTEGRAL	
- Abonnement Crédit Agricole en Ligne Action	13,50 €/mois
- Commission de service si moins de 12 ordres par an	96,00 €/an
- Commission de service si au moins 12 ordres par an	Gratuit

FRAIS DE COURTAGE (achats et vente en Bourse)

€

Les ordres de bourse sur Bourse France

Négociation sur EURONEXT Paris, Amsterdam, Bruxelles.

Frais de courtage hors frais de marché (variable suivant le lieu d'exécution) et hors TTF (Taxe sur Transactions Financières), prélevés en sus.

Invest Store Initial

Par internet	0,50 % du montant de l'ordre
Par téléphone	1,20 % du montant de l'ordre + forfait 20,00 €/ordre

Invest Store Integral

Par internet	0,48 % du montant de l'ordre si ordre ≤ à 500,00 € 0,18 % du montant de l'ordre si ordre > 500 et ≤ 1 000,00 € 0,12 % du montant de l'ordre si ordre > 1 000 €
Par téléphone	0,48 % du montant de l'ordre si ordre ≤ à 500,00 € + forfait 20,00 €/ordre 0,18 % du montant de l'ordre si ordre > 500 et ≤ 1 000,00 € + forfait 20,00 €/ordre 0,12 % du montant de l'ordre si ordre > 1 000 € + forfait 20,00 €/ordre

Les ordres de bourse sur Bourse étrangère

Frais de courtage hors frais d'intermédiaire (variable selon le lieu d'exécution), prélevés en sus.

Par internet	0,60 % du montant de l'ordre
- minimum	30,00
Par téléphone	1,37 % du montant de l'ordre
- minimum	60,00

ORDRES DE GRÉ À GRÉ EXTERNES

Nous consulter

SOUSCRIPTION D'OPCVM (droits d'entrée)

Nous consulter

PRINCIPAUX SERVICES POUR LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Toute opération en devise sur un compte en euro est assujettie à la commission de change



PAIEMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER (EXPORT)

VIREMENTS

€

Commission de rapatriement	
- sur réception d'un virement Européen ⁽¹²⁾	non facturé
- sur réception d'un virement Monde ⁽¹²⁾	25,60
+ si absence de domiciliation bancaire du bénéficiaire	de 8,90 à 89,00
Frais de retour de fonds	44,50

CHÈQUES

€

Commission d'encaissement	0,25 % du montant
- minimum pour remise Sauf Bonne Fin (SBF)	42,50
- minimum pour remise Crédit Après Encaissement (CAE)	29,50
- maximum	223,00
Frais de port pour les chèques remis en CAE	37,60
Chèque impayé	47,00

EFFETS DE COMMERCE

€

Commission d'encaissement sur le montant de la créance	0,14 %
- minimum	39,95
- maximum	396,00
Frais de port	37,60
Effet impayé	47,00

REMISES DOCUMENTAIRES

€

Commission d'encaissement sur le montant de l'opération	0,22 %
- minimum	65,70
Frais de port	37,60
Avis de sort	16,20

⁽¹²⁾ voir définitions des virements internationaux page 19



PAIEMENTS À DESTINATION DE L'ÉTRANGER (IMPORT)

VIREMENTS	€
Commission de transfert	
- sur "virement Européen" ⁽¹²⁾	5,15
- sur "virement Européen" par Web-EDI	0,26
- sur virement Monde ⁽¹²⁾	0,025 % du montant du virement
- minimum	28,15
- maximum	55,60
- sur virement Monde par WEB-EDI	0,025 % du montant du virement
- minimum	3,45
- maximum	55,60
Frais swift applicables aux virements	
hors Espace Économique Européen	10,60
Demande Frais OUR ⁽¹³⁾	0,10 % du montant du virement
- Minimum	15,00
- Maximum	100,00
Tentative de récupération de fonds	19,15

CHÈQUES présentés par banque étrangère	€
Chèque en euros	25,90
Chèque en devises	31,10
Impayé sur chèque émis	47,00

EFFETS DE COMMERCE	€
Commission d'encaissement	48,85
- frais swift	10,60
Prorogation, acceptation	52,30
Effet impayé	47,00

⁽¹³⁾ Option OUR : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement

REMISES DOCUMENTAIRES

€

Commission de règlement sur le montant de l'opération	0,21 %
- minimum	103,00
Frais swift	10,60
Frais d'envoi selon acheminement	de 10,60 à 37,60
Frais d'amendement	45,00

CASH MANAGEMENT INTERNATIONAL

€

SWIFTNet		
- Abonnement à partir de 110,00 € / mois		nous consulter
Echanges de données CASH MANAGEMENT		
- Envoi de MT940 ⁽¹⁴⁾ vers une banque tierce (par compte et par mois)		nous consulter
- Réception de MT101 ⁽¹⁵⁾ d'une banque tierce (par compte et par mois)		nous consulter
Centralisation de trésorerie Internationale		
- Reporting et consultation des soldes		
- Instructions de paiements		
- Gestion de trésorerie		
	}	Sur devis - nous consulter



CRÉDITS ET GARANTIES INTERNATIONALES

CRÉDITS COURT TERME EN DEVISES / AVANCES EN DEVISES

€

Frais de mise en place	88,00
Prorogation	88,00

CRÉDITS DOCUMENTAIRES PAR INTERNET

€

CA E-TRADE (abonnement annuel)	23,50
---------------------------------------	-------

CRÉDITS DOCUMENTAIRES IMPORT

€

Ouverture du crédit documentaire par trimestre indivisible	0,26 %
- minimum par trimestre	136,10
Commission d'utilisation (étude et levée des documents)	0,14 %
- minimum	158,90
Commission mensuelle d'engagement si paiement différé (acceptation)	0,13 %
- minimum/mois	99,00
Utilisation Clause UPAS	88,00
Modification des termes	de 130,00 à 250,00
Partie intégrante selon nombre de pages	de 135,00 à 470,00
Documents irréguliers (à la charge du bénéficiaire)	160,00
Frais swift paiement	10,60
Frais d'envoi selon modalité ou type d'acheminement	de 10,60 à 37,60

⁽¹⁴⁾ Transmission électronique du contenu détaillé du relevé de compte

⁽¹⁵⁾ Réception électronique d'un ordre de mouvement de compte

CRÉDITS DOCUMENTAIRES EXPORT

€

■ Commission de notification	0,10 %
- minimum	137,00
■ Commission de confirmation	sur devis

Cette confirmation consiste pour le Crédit Agricole à prendre la responsabilité du règlement dans la mesure où les documents que vous remettez sont conformes aux termes du crédit documentaire.

Vous ne supportez plus le risque d'insolvenabilité de la banque émettrice ou le risque pays.

■ Commission d'utilisation	0,15 %
- minimum par utilisation	171,80
■ Modification des termes	de 130,00 à 250,00
■ Pré étude des documents	110,00
■ Transfert	0,15 %
- minimum	450,00
■ Frais d'envoi selon acheminement	de 10,60 à 37,60
■ Frais swift	10,60

GARANTIES ET STAND BY SOUMISES AUX RUU ⁽¹⁶⁾ 600 EMISES

€

■ Commission d'engagement par trimestre indivisible	0,40 %
- minimum par trimestre	46,00
■ Frais d'établissement français ou anglais	125,00
■ Modification des termes	de 130,00 à 250,00
■ Mise en jeu	185,00
■ Frais d'envoi selon acheminement	de 10,60 à 37,60
■ Frais swift	10,60

GARANTIES REÇUES

€

■ Commission de notification	0,10 %
- minimum	95,15
■ Modification des termes	de 130,00 à 250,00
■ Mise en jeu	185,00
■ Frais d'envoi selon acheminement	de 10,60 à 37,60



COMPTE EN DEVISE

€

GESTION DE COMPTE

■ Gestion de compte en devises	16,00/mois
- commission de tenue de compte rémunéré	
■ Commission de mouvement sur compte en devises	0,105 % / trimestre

⁽¹⁶⁾ Règles et Usances Uniformes



OPÉRATIONS DE CHANGE

OPÉRATIONS DE CHANGE COMPTANT OU TERME		€
■ Commission de change sur opération en devises		0,0525 %
- minimum		18,25
■ Couverture à terme		0,10 %
- frais de mise en place		
+ commission de change		
■ Flexigain et Flexiterme		0,10 %
- frais de mise en place		
- frais de tirage à chaque utilisation		
+ commission de change		
- prorogation de flexigain (1 an)		36,45
		0,10 %
■ Accès au portail CHANGE ⁽¹⁷⁾		Gratuit
Accessible par le Service de banque à distance par Internet, le portail CHANGE permet de traiter de manière autonome les opérations de change courantes (COMPTANT, TERME, Flexigain)		

SERVICES DIVERS		€
■ Frais swift		10,60
■ Frais d'envoi selon acheminement		de 10,60 à 37,60
■ Frais de recherche		sur devis
■ Frais de photocopie (*)		4,29
■ Renseignements commerciaux		
- sur pays européen, États-Unis ou Canada (minimum)		89,00
- sur autre zone géographique		nous consulter
■ Courriers sur l'étranger (hors frais postaux)		55,00
■ Frais étude projet international non abouti		175,00
■ Étude de dossier complexe (par heure)		125,00
■ Bon de cession		34,50
■ Avis de sort		16,80
■ Enrichissement des instructions		de 8,90 à 89,00
■ Courriel de confirmation d'exécution d'opération		0,90
■ Traduction		nous consulter
■ Dossier BPI France / Assurance Export		64,50
■ Ecole Crédoc (formation)		125,00

Le prix de nos services n'inclut pas les frais éventuels des banques étrangères.

⁽¹⁷⁾ hors coût de connexion selon opérateur



PRINCIPALES DATES DE PRISE EN COMPTE DES OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

ACHATS / VENTES DES DEVISES AU COMPTANT

■ Débit en compte	J
■ Crédit en compte	J + 2 jours ouvrés

CHÈQUES REMIS À L'ENCAISSEMENT "SAUF BONNE FIN"

■ Remise de chèque(s) en euros	J+5 jours ouvrés
■ Remise de chèque(s) en devises	J+5 jours ouvrés

Attention : les chèques postaux sont exclus de la procédure "sauf bonne fin"

CHÈQUES REMIS EN "CREDIT APRÈS ENCAISSEMENT"

■ Remise de chèque(s) en euros	Date de réception des fonds + 1 jour ouvré
■ Remise de chèque(s) en devises	Date de réception des fonds + 2 jours ouvrés

CHÈQUES PRÉSENTÉS AU PAIEMENT

■ Chèque en euros ou en devises	Date de traitement
---------------------------------	--------------------

VIREMENTS

■ Réception d'un virement en euros	Date de réception des fonds
■ Réception d'un virement en devises	Date de réception des fonds
■ Emission d'un virement en euros ou en devises de l'Espace Économique Européen	J
■ Emission d'un virement en devises autres	J

EFFETS

■ Effet remis à l'encaissement en euros	Date de réception des fonds
■ Effet remis à l'encaissement en devises	Date de réception des fonds + 2 jours ouvrés
■ Effet présenté au paiement en devises	Date de traitement

REMISES DOCUMENTAIRES

■ Export en euros	Date de réception des fonds
■ Export en devises	Date de traitement
■ Import en euros ou en devises	Date de traitement



CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES



¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



VIREMENTS INTERNATIONAUX

BIC : identifiant de la banque

IBAN : identifiant international d'un compte

Offre du Crédit Agricole : 2 niveaux de virements internationaux

- Virement Européen :

- Opération libellée en euro, Couronne suédoise ou Leu roumain à destination ou en provenance d'un pays de l'EEE soumis au règlement européen n°1230/2021. Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la Suisse ou du Royaume-Uni inférieure ou égale à 1 000 euros.
- IBAN renseigné.
- Code banque ISO (ou SWIFT) renseigné.
- Ordre non urgent (traitement à J+1).
- Absence d'instructions particulières.
- Frais partagés.

- Virement « monde » :

Opération en devise (quelle que soit la destination) ou en euro hors zone SEPA (quel que soit le montant). Opération en euro à destination ou en provenance de la Suisse ou du Royaume-Uni (supérieure à 1 000 euros).

Imputation des frais

Il existe 3 options d'imputation des frais liées aux transferts internationaux (hors Virement Européen) :

- Option OUR : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement.
- Option SHARE : l'émetteur du virement et le bénéficiaire paient chacun les frais de leur banque respective. SHARE est l'option retenue par défaut.
- Option BEN : l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement.

Les prix de nos services n'incluent pas les frais éventuels des banques correspondantes étrangères.
Toute opération en devise sur un compte en euro est assujettie à la commission de change.

GARANTIE DES DÉPÔTS

En application de l'article L312-4 du Code monétaire et financier et du règlement du Comité de Réglementation Bancaire n° 99-05 du 9 juillet 1999, relatif à la garantie des dépôts, l'établissement de crédit qui recueille vos dépôts est couvert par un dispositif agréé par les Pouvoirs Publics. La Caisse Régionale est également agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : www.banque-france.fr/ ; contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 place des États-Unis 92545 Montrouge ; contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse – 75082 PARIS Cedex 02.

Pour tout appel en vue d'obtenir la bonne exécution d'un contrat ou le traitement d'une réclamation vous pouvez joindre votre agence au numéro de téléphone indiqué sur votre relevé de compte (numéro non surtaxé).

La liste des conditions présentées n'est pas exhaustive.

Votre interlocuteur habituel se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur notre site internet.



www.credit-agricole.fr/ca-centrest/entreprise.html

Document informatif à vocation non publicitaire édité par :

Caisse régionale de Crédit Agricole mutuel Centre-est, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social 1, rue Pierre de Truchis de Lays 69410 Champagne au Mont d'Or - 399 973 825 RCS Lyon - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance Banque et Finance sous le numéro 07 023 262.

Titulaire de la carte professionnelle Transaction et Gestion Immobilière numéro CPI 6901202200000004 délivrée par la CCI de Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne. Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA, 53 rue de la Boëtie 75008 PARIS

N° d'identifiant unique pour la filière Emballages Ménagers et Papiers Graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) : FR216570_01VFNP

